

## **Association des chefs de police de l'Ontario**

### **Groupe de travail sur la marche à suivre quant au confinement barricadé**

#### **Directives sur l'élaboration et le maintien des marches à suivre**

#### **relativement au confinement barricadé dans les écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario**

---

### **Introduction**

Les élèves, les membres du personnel ainsi que les visiteurs et visiteuses des écoles de l'Ontario ont le droit d'apprendre, de travailler et de se trouver dans un milieu sécuritaire et sans danger. La possibilité d'un incident violent grave constitue cependant une réalité dont il faut tenir compte. Quiconque passe régulièrement un certain temps dans une école de l'Ontario doit savoir comment se protéger et protéger nos enfants, au cas où un événement ou une menace grave de violence à l'école se produirait.

Les écoles de l'Ontario qui sont financées par les deniers publics sont déterminées à offrir et à préserver la sécurité dans les écoles. On a beaucoup accompli en matière de sécurité dans les écoles depuis le lancement du Modèle provincial de protocole local entre la police et le conseil scolaire, en l'an 2000, et, plus récemment, par l'adoption du projet de loi 212, lequel a modifié les clauses portant sur la sécurité dans les écoles de la *Loi sur l'éducation*, en février 2007.

Le ministère de l'Éducation, les conseils scolaires et la police, à travers la province, continuent de collaborer pour créer la sécurité dans les écoles et pour préparer les gens au cas où un incident grave de violence à l'école se produirait.

De nombreux conseils scolaires ont entrepris activement le processus d'établissement d'un plan de confinement barricadé, avec le soutien de leurs services policiers. Cependant, cela n'était antérieurement pas une exigence du ministère et on n'a pas adopté une approche cohérente, à travers la province, quant à la planification du confinement barricadé. Les directives suivantes devraient accompagner les protocoles qui ont déjà été élaborés.

## **Objet**

Nous fondant sur les marches à suivre relativement au confinement barricadé que de nombreuses écoles de l'Ontario ont déjà établies, nous fournissons les directives suivantes pour aider les écoles élémentaires et secondaires à faire en sorte que leur plan confinement barricadé respecte des exigences fondamentales et nous assurer d'obtenir un certain degré d'uniformité à travers la province. Bien qu'une grande partie de ce que nous fournissons soit appelée « Pratiques efficaces », l'Association des chefs de police recommande deux éléments clés comme exigences obligatoires fixées par le ministère de l'Éducation.

## **Exigences obligatoires**

1. Tous les conseils scolaires financés à même les deniers publics, en Ontario, doivent élaborer une politique sur le confinement barricadé pour veiller à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un plan chez les écoles particulières.
2. On doit tenir au moins deux exercices de confinement barricadé par année scolaire.

**En élaborant son plan de confinement barricadé, chaque école élémentaire et secondaire devrait songer à suivre les lignes directrices ci-après.**

## **Quand recourir au confinement barricadé? Terminologie à employer**

La terminologie est très importante. Le plan devrait clairement définir quand utiliser l'expression « confinement barricadé » par opposition à d'autres termes. Pour donner un ordre de confinement barricadé, on devrait recourir à du langage clair et ordinaire, sans laisser de malentendu à propos de ce qu'on attend. On ne devrait pas utiliser de mots de passe secrets.

On devrait utiliser l'expression « **confinement barricadé** » **seulement** en cas d'incident violent grave ou de menace de violence grave à l'intérieur de l'école ou en rapport avec cette dernière. Un recours erroné ou excessif au confinement

barricadé fera en sorte que le personnel et les élèves deviendront désensibilisés et ne prendront pas le confinement barricadé au sérieux.

On devrait utiliser l'expression « **confinement pour sécurité** » s'il est souhaitable de protéger l'école à cause d'une situation qui se déroule à l'extérieur de cette dernière et qui n'a pas rapport à elle (ex. : un vol perpétré dans une banque située à proximité d'une école, mais non sur la propriété de cette dernière). L'école continue alors de fonctionner normalement, les portes menant vers l'extérieur étant verrouillées jusqu'à ce que la situation se déroulant à proximité soit réglée.

L'expression « **confinement pour urgence environnementale** » devrait être utilisée relativement à des situations mettant en cause l'environnement ou la météo, lorsqu'il faut garder tous les occupants à l'intérieur de l'école pour les protéger d'une situation externe. Parmi les exemples, mentionnons les déversements de produits chimiques, les pannes d'électricité, les explosions et les conditions météorologiques extrêmes.

**Les conseils scolaires doivent employer la terminologie ci-dessus en élaborant leurs plans locaux, dans un effort visant à assurer l'uniformité à travers la province. Les présentes directives portent principalement sur le « confinement barricadé ».**

## **Raisonnement**

Le recours à un langage commun, à travers la province, permet aux employés, aux élèves et aux autres membres du personnel des services d'urgence de s'intégrer facilement lorsqu'ils sont mutés d'une région administrative à une autre.

## **Rôles et responsabilités**

Il est essentiel d'avoir des rôles, des responsabilités et des attentes clairement définis lors des situations d'urgence. Le plan devrait, au minimum, inclure ce à quoi on s'attend de la part des employés, des élèves, des parents et de la police.

## **Pratiques efficaces**

**Directeur ou directrice :** Le directeur ou la directrice est responsable de la planification globale, de la teneur finale du plan et de l'établissement du calendrier des exercices de préparation; il ou elle doit aussi inviter la police, les pompiers et les services médicaux d'urgence à participer et doit informer ces derniers de la planification et des exercices; il ou elle est chargé de former les élèves et de veiller à la sécurité globale des élèves et des membres du personnel. En cas d'incident réel (et non pas d'un exercice de préparation), la police se charge de la gestion de la menace et de l'enquête criminelle

subséquente; le directeur ou la directrice coopère cependant pleinement avec la police.

**Le personnel** : Les membres du personnel de l'école, en particulier les administrateurs, assument la responsabilité globale quant à la formation, à la sécurité et au bien-être des élèves. Les administrateurs, durant un incident violent, ont des responsabilités additionnelles pour ce qui est de travailler en étroite collaboration avec la police.

**Les élèves** : Il incombe aux élèves de se familiariser avec le plan et de réagir rapidement aux instructions du personnel, durant une situation de crise. Tout élève qui détient des renseignements ou qui a des connaissances préalables quant à une personne ou à une situation qui pourrait engendrer un incident violent doit faire part de cette information dès que possible. Cela s'applique aussi durant un incident.

**La police** : Il incombe à la police d'intervenir en cas d'incident violent et d'enquêter à ce sujet. Durant un incident violent, la police assume le commandement et la maîtrise de l'intervention et de l'enquête, mais elle est en communication et travaille en étroite collaboration avec l'administration de l'école et d'autres services d'urgence, tout au long du processus.

**Les parents et/ou tuteurs :** Les parents et les tuteurs doivent être informés de l'existence de ce plan; ils devraient renforcer, chez leurs enfants, la responsabilité qu'ont les élèves de suivre les instructions durant une crise et de divulguer tout renseignement qu'ils pourraient détenir avant ou durant une situation de crise.

### **Plans d'étage**

Disposer de plans d'étage précis constitue un élément clé d'un plan de confinement barricadé; cela est important au point de vue tant de la planification que de l'intervention.

### **Pratiques efficaces**

On devrait songer à coder les plans d'étage au moyen de trois couleurs, comme le rouge, le vert et le bleu. Le rouge indique des zones dangereuses de l'école qu'on ne peut pas barricader de façon sécuritaire; le vert établit les zones où les élèves et les membres du personnel doivent se rendre pour permettre d'effectuer le confinement barricadé de façon sécuritaire. Les zones bleues indiquent les emplacements de poste de commandement que pourrait utiliser la police, selon la nature de l'incident. Le poste de commandement se trouve normalement dans le bureau principal, une autre zone de l'école étant indiquée comme poste de commandement de rechange. On devrait déterminer un troisième emplacement de commandement à l'extérieur de l'école et l'incorporer au plan particulier de

l'école, au cas où ni l'un ni l'autre des deux emplacements sur place ne serait disponible.

Les plans d'étage devraient être affichés un peu partout dans l'école, et au moins dans chaque salle de cours et à chaque entrée de l'école. Dans le cas d'un immeuble à étages multiples, on suggère de n'afficher, à un étage particulier, que le plan d'étage se rapportant à cet étage-là.

On devrait fournir à la police des copies papier (version électronique si possible) des plans d'étage.

### **Raisonnement**

Il est d'une importance capitale que la police dispose de renseignements à jour et exacts sur la disposition de l'école et que ces renseignements soient disponibles tant en format électronique qu'en copies papier, lesquelles serviront en cas de mauvais fonctionnement informatique.

### **Identification des immeubles, des portes donnant sur l'extérieur et des salles de cours**

Pour aider la police à intervenir lors d'un incident ou d'une menace de violence grave, les immeubles, les entrées et toutes les salles de cours situées dans les immeubles doivent être clairement identifiés.



## **Pratiques efficaces**

S'il y a plus d'un immeuble sur le terrain de l'école, on devrait clairement identifier chacun d'entre eux sur tous ses côtés à l'aide d'une marque d'identification, au moyen d'un numéro par exemple. On doit aussi clairement identifier tous les bâtiments préfabriqués.

Toutes les portes menant à l'extérieur devraient également être clairement identifiées, par exemple au moyen des lettres A, B, C, etc.

Toutes les pièces de l'immeuble devraient être clairement identifiées à l'aide de numéros.

## **Raisonnement**

Ces renseignements sont essentiels pour permettre d'établir l'emplacement des immeubles et de repérer les voies d'accès sécuritaires que pourra emprunter le personnel d'intervention d'urgence.

## **Enclenchement du confinement barricadé**

Le plan devrait insister sur l'importance de procéder au confinement barricadé dès que possible. Dès le premier signe d'incident violent grave, à l'école, on doit aviser le bureau et le processus de confinement barricadé doit commencer immédiatement.

## **Pratiques efficaces**

Tous les membres du personnel (surtout ceux qui travaillent au bureau principal) devraient avoir reçu une formation de sorte que si un renseignement relatif à une situation exigeant le confinement barricadé parvient au bureau, quiconque reçoit cette information a immédiatement recours au système de sonorisation de l'école, à l'intérieur et à l'extérieur, pour annoncer le confinement barricadé. On ne devrait pas hésiter à annoncer le confinement barricadé : la décision d'y recourir devrait être prise immédiatement par quiconque répond à l'appel qui parvient au bureau, et on ne devrait pas la retarder en vue de vérifier auprès de l'administration avant d'annoncer le recours au confinement barricadé. Les conseils scolaires devraient songer à utiliser des systèmes tant auditifs (sonorisation) que visuels, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, pour annoncer le recours au confinement barricadé. Pour la sécurité des personnes ayant une déficience auditive et en ce qui concerne les situations où le niveau de bruit, dans les aires ouvertes comme la cafétéria et à l'extérieur de l'école, pourrait empêcher les employés et les élèves d'entendre une annonce effectuée à l'aide du système de sonorisation, on devrait songer à utiliser des lumières stroboscopiques ou autres indicateurs visuels, en plus du système de sonorisation.

On recommande de fixer au microphone ou à proximité de ce dernier le texte réel servant à annoncer le recours à un confinement barricadé, pour que ce message

soit clairement visible et puisse être lu par la personne annonçant le confinement barricadé.

### **Raisonnement**

Durant de nouvelles circonstances stressantes, même les personnes les plus calmes peuvent avoir du mal à souvenir des termes exacts à employer. En imprimant l'annonce au préalable et en s'exerçant à la lire, la personne donnant le message peut s'assurer de livrer le contenu avec exactitude.

### **Salles de cours et autres aires protégées : marche à suivre pendant le confinement barricadé**

Le plan devrait fournir la marche à suivre détaillée à laquelle recourir lorsqu'on effectue le confinement barricadé d'une salle de cours ou d'une autre zone protégée.

### **Pratiques efficaces**

Il est recommandé, avant qu'on ne verrouille une porte, que les membres du personnel réunissent toutes les personnes qui se trouvent à proximité immédiate dans la salle de cours ou dans une autre zone protégée, mais seulement si cela peut se faire sans danger. Une fois à l'intérieur de la zone protégée, le personnel et les élèves devraient :

- se tenir loin des portes et des fenêtres;

- éteindre l'éclairage;
- fermer les stores;
- être conscients des lignes de vue;
- si la porte de la salle de cours est munie d'une fenêtre, songer à la couvrir;
- se mettre à l'abri si possible (derrière quelque chose de solide);
- rester absolument tranquilles;
- les enseignants et enseignantes doivent prendre les présences;
- ne pas utiliser de téléphone cellulaire à moins que cela ne soit nécessaire pour communiquer au sujet de l'incident.

### **Raisonnement**

Il s'agit de donner l'impression que la salle de cours est inoccupée.

### **Bâtiments préfabriqués**

Le plan doit mentionner comment effectuer de façon efficace et sécuritaire le confinement barricadé d'un bâtiment scolaire préfabriqué.

### **Pratiques efficaces**

Le plan doit reconnaître les questions particulières que posent les bâtiments préfabriqués. Ces derniers ayant des murs minces, on recommande de mettre les pupitres sur le côté et de les disposer en cercle, le dessus tourné vers l'extérieur, les élèves et les membres du personnel se plaçant à l'intérieur du cercle, sur le plancher, plus bas que le bord supérieur des pupitres.

## **Raisonnement**

Le dessus des pupitres sert de barrière additionnelle au cas où des balles d'une arme à feu traverseraient un mur du bâtiment préfabriqué.

## **Toilettes : marche à suivre durant un confinement barricadé**

Le plan devrait mentionner ce que les membres du personnel et/ou les élèves devraient faire s'ils se trouvent dans une toilette au moment où le processus de confinement barricadé est enclenché.

## **Pratiques efficaces**

Comme les toilettes ne se verrouillent pas, on devrait les identifier, durant la planification, comme étant des zones dangereuses (rouges) lors d'un confinement barricadé; les élèves doivent évacuer les toilettes dans la mesure du possible et se rendre dans une zone pouvant facilement faire l'objet d'un confinement barricadé (verte).

Dans le cas des écoles élémentaires, il est recommandé de désigner, dans le plan, une personne adulte qui travaille normalement à proximité des toilettes des élèves et qui peut vérifier la ou les toilettes avant d'effectuer elle-même le confinement barricadé, si cela peut se faire en sécurité. Après avoir réuni les élèves se trouvant à proximité immédiate de la porte de sa salle de cours, cette personne va vite vérifier les toilettes tant des garçons que des filles auxquelles

elle a été assignée, durant la phase de planification, et amène tout élève trouvé dans les toilettes jusqu'à sa salle de cours, en vue d'effectuer le confinement barricadé.

Dans le cas des écoles secondaires, il est recommandé que durant la formation, on explique aux élèves qu'il leur incombe de quitter immédiatement les toilettes lorsqu'ils entendent l'annonce d'un confinement barricadé et de se rendre à la salle de cours la plus proche ou dans une autre aire qui est identifiée comme sécuritaire (verte).

En dernier recours, les membres du personnel ou les élèves, s'ils sont coincés dans une toilette, devraient essayer d'une façon quelconque de bloquer la porte de la toilette, entrer dans une cabine, verrouiller la porte et monter sur la cuvette.

### **Raisonnement**

Le plan doit aborder le fait qu'on devrait amener les membres du personnel et les élèves depuis la toilette jusqu'à une salle de cours, mais pas si cela signifie s'exposer à un danger immédiat. Dans ces cas, les employés et les élèves devraient rester dans la toilette et chercher à donner l'impression que cette dernière est inoccupée.

## **Aires ouvertes : marche à suivre durant un confinement**

### **barricadé**

Le plan devrait reconnaître que les aires ouvertes, dont la cafétéria, la bibliothèque, les couloirs et autres aires ouvertes, constituent les zones les plus vulnérables d'une école, de sorte qu'elles sont les endroits où une tuerie risque le plus de se produire et les zones les plus difficiles à protéger rapidement et efficacement.

### **Pratiques efficaces**

Il faut accorder aux aires ouvertes du temps et une attention considérables durant la phase de planification. On devrait tenir compte de toutes les options pour aborder le mieux possible ces zones extrêmement vulnérables, y compris la possibilité d'évacuer les lieux et de sortir de l'école. Cela peut être la meilleure option si ces aires sont adjacentes à des murs extérieurs et si elles sont munies de portes donnant sur l'extérieur. Il est très important, durant la formation du personnel et des élèves, que tous sachent quoi faire et où se rendre au cas où l'on aurait recours à un confinement barricadé et qu'ils se trouvent dans une aire ouverte.

### **Raisonnement**

On devrait songer à avoir diverses options, au cas où la première ne serait pas disponible.

## **Personnes se trouvant dans une garderie d'enfants et dans d'autres installations**

Comme beaucoup d'écoles abritent une garderie autorisée ou prêtent des locaux à d'autres locataires et groupes communautaires, il faut tenir compte de ces organismes ou de ces personnes à tous les stades.

### **Pratiques efficaces**

Il est important que le directeur ou la directrice s'assure que les membres appropriés du personnel, et des organismes qui partagent les locaux, soient inclus dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la marche à suivre relative au confinement barricadé et que ces organismes participent à la planification, à la formation et aux exercices de préparation.

### **Raisonnement**

Pour des raisons de proximité, le besoin de se préparer est aussi important pour les autres occupants que pour le personnel et les élèves dans l'école.

## **Personnes se trouvant à l'extérieur des immeubles de l'école lorsqu'un confinement barricadé est enclenché**

La marche à suivre doit indiquer où les employés et les élèves qui se trouvent à l'extérieur de l'école devraient aller, en cas de confinement barricadé.



## **Pratiques efficaces**

Pour veiller à ce que les personnes se trouvant à l'extérieur des bâtiments de l'école sachent que l'école fait l'objet d'un confinement barricadé, il faut s'assurer que le système de sonorisation puisse fonctionner à l'extérieur. On devrait aussi songer à inclure des indicateurs visuels extérieurs (lumières stroboscopiques) signalant qu'on a enclenché un confinement barricadé. Les personnes qui se trouvent à l'extérieur de l'école, lorsqu'on entreprend un confinement barricadé, ne doivent pas rentrer dans l'école, mais plutôt se rendre immédiatement chez un ou plusieurs endroits préétablis, hors de l'emplacement. Une fois rendus à ces endroits, les employés et les élèves doivent y rester jusqu'à ce que l'administration ou la police les avisent autrement. Le plan devrait inclure la prise des présences, sur le ou les lieux d'évacuation, hors de l'emplacement. Les écoles avoisinantes peuvent ne pas constituer les meilleurs choix comme lieux d'évacuations hors de l'emplacement, ces dernières pouvant aussi faire l'objet d'un confinement barricadé une fois qu'elles apprennent qu'un incident s'est produit dans une école avoisinante.

Nota : Si une situation de « confinement pour sécurité » se produit et que des membres du personnel et des élèves se trouvent à l'extérieur de l'immeuble, ces derniers devraient rentrer dans le bâtiment avant qu'on ne verrouille les portes extérieures.

## **Évacuation dirigée**

En cas de situation prolongée, ou si la menace est contenue (la personne s'est barricadée), le plan devrait prévoir une évacuation dirigée des aires de l'école qui ne se trouvent pas à proximité de la zone contenue.

### **Pratiques efficaces**

La police décide si tenir une évacuation dirigée d'une école faisant l'objet d'un confinement barricadé constitue une option valable; elle dirige le processus d'évacuation. Cela se fait normalement salle de cours par salle de cours, la police accompagnant les personnes jusqu'au lieu d'évacuation.

## **Alertes d'incendie**

Le plan devrait expliquer comment traiter une alerte d'incendie qui serait donnée après qu'une école soit passée en mode de confinement barricadé.

### **Pratiques efficaces**

Si une alerte d'incendie est déclenchée après qu'on ait eu recours au confinement barricadé, les élèves et les membres du personnel ne doivent pas réagir comme ils le feraient normalement, mais ils doivent rester confinés, s'ils peuvent le faire en sécurité. Les employés et les élèves doivent toujours rester conscients d'autres dangers, comme l'incendie, et être prêts à réagir en conséquence pour assurer leur propre sécurité.

## **Raisonnement**

On ne veut pas créer une situation où des employés et des élèves s'exposeraient à un danger en réagissant à une alerte d'incendie. En même temps, les membres du personnel et les élèves ne veulent pas oublier le fait qu'un incendie pourrait être allumé intentionnellement ou autrement durant un confinement barricadé et qu'il faut réagir à la menace la plus immédiate.

## **Marche à suivre pour mettre fin à un confinement barricadé**

Le plan devrait inclure la façon de mettre fin à un confinement barricadé.

## **Pratiques efficaces**

Le plan, en ce qui concerne la façon de conclure un confinement barricadé, varie d'un emplacement à l'autre. Il peut comprendre une annonce générale que le directeur ou la directrice fait à l'aide du système de sonorisation, ou il peut s'agir d'une visite de classe en classe par la police et/ou l'administration de l'école, accompagnée d'un processus quelconque d'identification, de sorte que les occupants d'une salle verrouillée savent que peu importe qui leur annonce que tout va bien, l'annonce est authentifiée. Dans tous les cas où la police intervient, le plan devrait clairement indiquer que la décision de mettre fin au confinement barricadé ne doit se prendre que sur autorisation des policiers qui se trouvent sur les lieux, lesquels assument le commandement du lieu de l'incident.

## **Raisonnement**

Il faut inclure le même degré d'authenticité lorsqu'on met fin à un confinement barricadé que lorsqu'on enclenche le processus.

## **Formation**

Le plan devrait aborder la formation initiale et courante des membres du personnel, des élèves et des visiteurs et visiteuses de l'école.

## **Pratiques efficaces**

L'orientation des nouveaux enseignants et enseignantes devrait inclure une formation obligatoire sur le confinement barricadé. Les écoles devraient établir une méthode leur permettant d'effectuer de la formation de révision sur le confinement barricadé à l'intention de tous les membres du personnel, durant chaque année scolaire. Les écoles devraient songer à tenir des réunions pour former les élèves du secondaire quant aux marches à suivre en cas de confinement barricadé. Étant donné le bas âge de certains élèves de l'élémentaire, il est suggéré que les titulaires de classe soient chargés de former les élèves, au niveau élémentaire. Si cela est possible, il est avantageux que les policiers partenaires soient présents durant la formation, pour que ces derniers puissent aider à former les membres du personnel et les élèves. L'information à l'intention des parents pourrait comprendre des bulletins, les sites Web de l'école ou du conseil scolaire ou une invitation à assister à une séance en soirée portant

sur le plan de confinement barricadé. On devrait inviter aux séances de formation les services des incendies et des soins médicaux d'urgence.

### **Raisonnement**

Si les gens sont bien formés, on peut s'attendre à ce qu'ils réagissent de façon appropriée devant de nouvelles circonstances stressantes.

### **Exercices**

Les exercices d'évacuation en cas d'incendie sont depuis longtemps acceptés comme un outil efficace et important quand vient le temps de préparer les élèves et les membres du personnel, au cas où un incendie se déclarerait dans une école. Les exercices de préparation en cas de confinement barricadé sont tout aussi importants, au cas où un incident violent grave se produirait dans une école.

### ***Exigences obligatoires (ministère de l'Éducation)***

***Toutes les écoles doivent tenir au moins deux exercices de préparation en cas de confinement barricadé, durant chaque année scolaire.***

### **Pratiques efficaces**

Travailler en collaboration avec des services policiers partenaires quant aux exercices de préparation. Le directeur ou la directrice est chargé de fixer la date

des exercices et de superviser ces derniers, avec le soutien et/ou l'aide de la police. On devrait songer à inclure les services des incendies et des soins médicaux d'urgence durant les exercices, pour que ces derniers se familiarisent avec le plan relatif au confinement barricadé. On devrait donner aux élèves et aux membres du personnel un certain avertissement quant à l'imminence des exercices. Un court débriefage devrait avoir lieu après les exercices, pour permettre de cerner les aspects à améliorer. De nombreux conseils scolaires ont établi un système de suivi qui permet d'inscrire les dates des exercices, pour s'assurer de respecter les exigences et d'agir de façon responsable.

### **Raisonnement**

Pour que les membres du personnel et les élèves puissent réagir de façon appropriée, ils doivent s'exercer à suivre le plan, pour s'assurer d'éviter la complaisance.

### **Médias**

Le plan devrait inclure des dispositions sur la façon de traiter avec les médias.

### **Pratiques efficaces**

La police est chargée de s'adresser aux médias quant à l'incident criminel en cause et à l'intervention de la police à ce sujet. Le directeur ou la directrice et/ou les membres du conseil scolaire sont chargés de traiter avec les médias à

propos des questions qui touchent le personnel et la sécurité des élèves. Il est fortement conseillé que les personnes qui traitent avec les médias, au sein de la police et du conseil scolaire, s'échangent les communiqués de presse avant de les remettre aux médias, pour que les représentants tant de la police que de l'école sachent ce que dit l'autre organisme. Il est fortement recommandé que la police et les représentants de l'école travaillent dans un esprit de coopération, en ce qui concerne les questions relatives aux médias.

### **Raisonnement**

Pour maintenir la confiance du public, tous les partenaires doivent absolument émettre des messages coordonnés et cohérents.

### **Communication avec les parents, les tuteurs et la collectivité**

Il est important de communiquer avec les parents, les tuteurs et la collectivité en général, pour veiller à ce que les gens comprennent bien la marche à suivre en cas de confinement barricadé, sans susciter la peur.

### **Pratiques efficaces**

On devrait songer à faire parvenir un bulletin d'information à chaque domicile, au début de l'année scolaire, pour informer les parents de la marche à suivre en cas de confinement barricadé et pour les encourager à renforcer, chez leurs enfants,

l'importance de comprendre cette marche à suivre et de se conformer aux instructions données par les membres du personnel.

Il faut indiquer aux parents où ils devraient se rendre en cas de véritable incident mettant en cause le confinement barricadé. La communication avec les parents, au sujet de l'importance du confinement, est essentielle. On devrait informer les parents de ce à quoi ils doivent s'attendre s'ils arrivent à l'école durant un exercice ou s'ils se trouvent dans l'école lorsqu'on enclenche un confinement barricadé.

Pour tous les incidents de confinement barricadé qui ne sont pas des exercices, il est recommandé de transmettre aux parents, par l'entremise de chaque élève, un communiqué à ce sujet à la fin de la journée d'école ou dès que possible par la suite.

On devrait encourager les parents à tenir à jour les renseignements sur leurs coordonnées, pour que le personnel puisse les joindre facilement en cas d'urgence.

### **Raisonnement**

Les parents doivent percevoir les exercices préparation au confinement barricadé comme des éléments essentiels visant à prévenir des blessures; une saine communication est nécessaire si l'on veut éliminer les peurs et les



inquiétudes. Les parents jouent un rôle clé pour ce qui est de veiller à ce que les élèves coopèrent et participent aux exercices de préparation.

### **Rétablissement de l'école à la suite d'un confinement barricadé**

Le plan devrait inclure des dispositions sur ce qui arrive à la suite du confinement barricadé d'une école.

#### **Pratiques efficaces**

On devrait toujours tenir un débriefage à la suite d'un confinement barricadé. La nature et la gravité de l'incident dictent qui devrait assister au débriefage.

Dans les situations graves s'étant accompagnées de blessures ou de pertes de vie, on enclenche normalement le plan d'intervention du conseil scolaire en cas de traumatisme.

Dans tous les cas, la communication avec les parents est essentielle.

## **Révision du plan**

On doit revoir soigneusement, tous les ans, le plan de chaque école ainsi que le plan du conseil scolaire.

## **Pratiques efficaces**

Le plan devrait comprendre une page permettant de documenter qui a revu le plan et quand, ainsi qu'un espace pour signature. Si les conseils scolaires élaborent une application en ligne permettant d'inscrire quand les exercices de préparation se sont terminés, on pourrait créer une page distincte pour permettre de noter, sur le site Web, la date de révision annuelle du plan.